

## **Le Secrétaire général**

### **Message adressé à la 27<sup>e</sup> réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargée des questions de sécurité en Afrique centrale**

**Luanda, 15 mai 2008**

*dont M. Sergio Duarte, Haut-Représentant pour les affaires du désarmement,  
a donné lecture*

J'ai l'honneur d'adresser mes salutations à la 27<sup>e</sup> réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale et je remercie le Gouvernement et le peuple angolais d'avoir accueilli cette importante manifestation.

Votre réunion est particulièrement opportune.

La récente flambée des prix des denrées alimentaires dans le monde est désormais un problème dont les proportions mondiales sont très inquiétantes, et qui a un impact sur les plus vulnérables, dans le monde entier, et notamment dans les villes. Si ce problème n'est pas réglé au mieux, il pourrait déclencher une réaction en chaîne – affectant le commerce international, la croissance économique, le progrès social et même la sécurité politique dans le monde entier.

Les organismes des Nations Unies prennent d'ores et déjà des mesures concrètes pour régler cette crise, qui est un problème mais aussi une perspective qui s'ouvre. Indépendamment de la priorité immédiate, qui est celle de nourrir les affamés, nous devons assurer la sécurité alimentaire pour l'avenir, en donnant aux petits agriculteurs – en particulier en Afrique – l'aide dont ils ont besoin. J'engage vivement les dirigeants du monde entier à assister à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale qui se tiendra à Rome du 3 au 5 juin.

Depuis votre dernière réunion, tenue à Yaoundé, l'action menée pour promouvoir la paix et la sécurité dans votre sous-région a donné des résultats encourageants. Des progrès ont été enregistrés dans la préparation du dialogue politique inclusif en République centrafricaine, de même qu'à la conférence de la paix de Goma sur les provinces du Kivu, qui a eu lieu et adopté les « Actes d'engagement de Goma »; la Mission des Nations Unies dans le nord-est de la République centrafricaine et dans l'est du Tchad (MINURCAT) a été déployée en collaboration avec l'Union européenne (EUFOR); et des éléments de l'opposition politique non armée sont entrés dans le nouveau Gouvernement tchadien.

Mais en même temps, d'inquiétants développements continuent à compromettre la paix et la stabilité dans la région. La reprise des combats au Burundi, que j'ai fermement condamnée, demeure très préoccupante. Le non-respect des Actes d'engagement de Goma – récemment violés – assombrit les perspectives d'une paix durable dans l'est de la République démocratique du Congo. Une fois de

plus, j'encourage le Congrès national pour la défense du peuple à travailler activement avec les signataires de l'accord et avec la facilitation internationale pour assurer rapidement leur application intégrale.

Enfin, les activités des groupes armés le long de la frontière entre le Tchad et le Soudan continuent à être un facteur d'instabilité dans la région. Je réitère l'appui des Nations Unies aux efforts faits pour améliorer les relations entre le Tchad et le Soudan, car elles sont essentielles pour la sécurité dans cette partie de l'Afrique.

Les Nations Unies continueront à aider la Communauté économique des États d'Afrique centrale à opérationnaliser et renforcer la capacité de son Conseil de la paix et de sécurité et son mécanisme d'alerte rapide. Le bon fonctionnement de ces deux organes contribuera notablement à la stabilisation de la sous-région.

Enfin, le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale a obtenu des résultats substantiels en se mettant d'accord sur une démarche commune qui, si elle était effectivement suivie, améliorerait durablement les perspectives de la paix et de la sécurité dans votre sous-région. Ces démarches comprennent l'Initiative de Sao Tomé, ainsi que vos recommandations sur une meilleure coopération à la sécurité des frontières.

Je vous engage à continuer à examiner ensemble des mesures concrètes qui seraient susceptibles de renforcer la paix, et surtout d'appliquer les mesures que vous avez conçues et adoptées ensemble. Je tiens à vous assurer de ma volonté constante et de celle des Nations Unies de concourir au travail qu'accomplit votre important comité et je vous souhaite tout le succès dans vos délibérations.